

Inscription administrative d'un stagiaire nouvel-entrant en Mastère spécialisé « Éco-conseiller.ère » à l'INSA Strasbourg

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au Centre de formation continue à l'adresse : msec@insa-strasbourg.fr

Fermeture du Centre de Formation Continue du 20 juillet au 18 août inclus.

1. Connaître votre statut au cours de la formation

Vous aurez le statut de stagiaire de la formation professionnelle continue, sauf si vous n'avez jamais travaillé. Si vous avez toujours été étudiant.e, vous garderez votre statut d'étudiant.e dans le prolongement de la formation initiale.

Pour mémoire, vous devez avoir signé votre convention de formation professionnelle avant votre entrée en formation.

2. Préparer sa pré-inscription en ligne

Vous devrez effectuer votre pré-inscription en ligne entre le 6 juillet et la date de votre rentrée en formation (date prolongeable exceptionnellement).

Vous aurez besoin de connaître :

- votre Identifiant National Elève (INE - composé de 10 chiffres et une lettre) ou votre numéro Base Elèves Académique (BEA) ;
 - notez que les étudiants ayant passé leur baccalauréat avant 1995 ou les étudiants étrangers peuvent ne pas posséder de numéro INE ou de numéro BEA.
 - à défaut le Centre de formation continue vous donnera un numéro
- votre cursus d'études année par année à partir du baccalauréat (avec le nom des établissements de formation et celui du diplôme)
- une copie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, etc.)
- l'attestation d'assurance responsabilité civile portant la mention « Scolaire et extra-scolaire » ou « Etudes et stage » et indiquant votre nom et prénom

Et vous aurez besoin de préparer une photo d'identité aux normes françaises ISO/IEC 19794-5 (taille 3,5 cm de large sur 4,5 cm de haut – fond clair et uni – visage centré – 2MO au plus – format .jpg).

NB : les photos ne respectant pas ces normes seront rejetées et votre dossier d'inscription ne sera pas validé.

3. Seulement si vous avez le statut d'étudiant.e vous vous acquittez de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Tous les stagiaires qui ont gardé leur statut d'étudiant doivent obligatoirement s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) avant la préinscription à l'INSA Strasbourg. Les stagiaires de la formation professionnelle continue n'ont pas à la payer.

L'acquittement se fait par paiement sur le site : cvec.etudiant.gouv.fr
Veillez à orthographier votre Nom et Prénom conformément à votre pièce d'identité.

Pour plus d'informations : MesServices.Etudiant.gouv.fr

L'attestation nominative d'acquittement de la CVEC sera à numériser et à déposer obligatoirement au moment de votre préinscription en ligne.

4. Se pré-inscrire en ligne

Afin de vous aider dans la saisie, il est vivement recommandé de prendre connaissance du « Guide étudiant - préinscription en ligne » (www.insa-strasbourg.fr , onglet CANDIDATS / Inscriptions, rubrique Modalités d'inscriptions).

Vous êtes invité.e à bien renseigner tous les éléments de chaque onglet de votre pré-inscription en ligne. A défaut votre inscription administrative ne sera pas validée.

Lien de connexion : [Étudiant nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg](#)

(Navigateur préconisé : Firefox configuré en tant que navigateur français, même pour les étudiants étrangers - Navigateur à ne pas utiliser : Internet Explorer)

Connexion : se connecter via votre Identifiant National Elève (INE) ou votre numéro Base Elèves Académique (BEA) ou via un numéro INSA qui vous a été communiqué par courriel par le Centre de formation continue.

Photo d'identité : à télécharger au bon format impérativement aux normes françaises ISO/IEC 19794-5 (taille 3,5 cm de large sur 4,5 cm de haut – fond clair et uni – visage centré – 2MO au plus – format .jpg). NB : les photos ne respectant pas ces normes seront rejetées et votre dossier d'inscription ne sera pas validé.

Contribution Vie Etudiante et de campus (CVEC) : renseigner votre numéro d'acquittement de la CVEC si vous avez payé la CVEC, sinon vous devez cocher « Non concerné(e) »

Cursus d'études : à renseigner **année après année** depuis le baccalauréat

Il se peut que votre formation et/ou établissement ait changé de nom depuis sa réalisation. Si vous ne le trouvez pas sous un nom récent, je vous invite à le notifier par courriel à : msec@insa-strasbourg.fr

5. Vous finalisez votre pré-inscription

Pour valider votre inscription, vous devrez numériser vos pièces justificatives **au plus tard la veille de votre entrée en formation.**

Dépôt des pièces justificatives : (chaque pièce jointe ne doit pas excéder 2MB et doit être dans l'un des formats suivants : .pdf, .jpg, .jpeg, .png. *Veillez à la lisibilité des documents déposés*) :

- une copie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, etc.)
- l'attestation d'assurance responsabilité civile portant la mention « Scolaire et extra-scolaire » ou « Etudes et stage » et indiquant votre nom et prénom
- seulement si vous avez le statut d'étudiant.e l'attestation nominative d'acquittement de la CVEC

Votre préinscription en ligne ne sera finalisée que lorsque vous aurez validé votre pré-inscription et ouvert la fenêtre d'impression de votre dossier (impression en .pdf conseillée).

Notez qu'aucun accusé de réception du dépôt des pièces justificatives en ligne ne vous sera adressé. Si votre dossier est incomplet, vous en serez informé.e par courriel (sur votre adresse courriel personnelle) ultérieurement.

6. Certificat de scolarité, activation compte informatique et carte d'étudiant(e)

Le Centre de formation continue traitera les pré-inscriptions au fil de leur arrivée. Il vous informera par mail quand votre inscription administrative sera validée. A réception de ce mail vous pourrez télécharger vous-même vos certificats de scolarité en vous connectant à l'application de pré-inscription en ligne [Étudiant nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg](#) (cliquez sur l'onglet "Rapport > Imprimer le certificat de scolarité").

Il vous faudra aussi activer votre compte informatique dans les plus brefs délais, à l'aide du « Kit démarrage informatique nouvel arrivant » disponible sur notre site : www.insa-strasbourg.fr , onglet CANDIDATS / Inscriptions, rubrique « Informations complémentaires ». NB : votre identifiant de connexion et votre adresse courriel INSA figurent sur le certificat de scolarité. Pour tout problème de connexion, vous pouvez écrire à :

preinscriptions@insa-strasbourg.fr

Ce compte informatique INSA vous donnera accès à un ensemble de services numériques mis à votre disposition par l'INSA : messagerie, cours en ligne, accès au WIFI (réseau OSIRIS-LAB ou EDUROAM), etc.

Comme stagiaire inscrit à l'INSA, vous allez recevoir une carte « Pass Campus » : <https://www.passcampus.fr>.

Elle vous sera délivrée après validation de votre inscription administrative et après édition par le service universitaire UNISTRA Pôle Pass Campus.